

Les chemins communaux de Plailly sont entretenus pour le plaisir de chacun et mis à la disposition de tous les promeneurs. La dernière mise à jour vous est présentée dans le plan page 18. Afin de vous communiquer plus de précisions, nous profitons de l'approche des vacances estivales pour vous proposer deux exemples de promenades.

Ces balades peuvent être effectuées en famille, à pied ou à vélo. Les durées vous sont communiquées à titre indicatif et pourront varier selon votre propre rythme.

Quelques précautions pour profiter pleinement de votre promenade : prévoir, surtout si vous êtes accompagnés d'enfant(s)
– des boissons et des petits encas (bananes, barres céréales...),
– des chaussures confortables,
et n'oubliez pas : respectez la campagne en emportant avec vous vos emballages et petits déchets !

Bonnes découvertes !

La Commission Environnement

Parcours n° 1 : du chemin de Plailly-Dammartin à celui de la voirie du pont Saint-Louis

Indication de durée à pied : de 1 h 15 à 2 heures (avec jeunes enfants).

Possible en vélo (attention certains accès pourront être difficiles pour les enfants et présence de routes départementales traversées).



Départ : Église Saint-Martin. Face à la mairie, prendre à droite la rue Georges Bouchard.



Garder la gauche sur la rue de la libération (en direction du Beau pré).

Prendre à gauche (direction du cimetière) la rue Bataille.

Après une dizaine de minutes de marche, à la fourche de routes, prendre sur la droite la rue du Gué.



Arrivés à la courbe, prenez le chemin en face (rue du Gué) et marchez sur cette route de terre en passant par la barrière (vous serez alors sur le chemin de Dammartin).



Poursuivez toujours sur ce chemin principal, et à la fin,

laissez le chemin sur votre droite, et prenez à gauche, vous passerez devant un chêne, point de départ d'un sous-bois.



Après 10 minutes, laissez le chemin de terre à droite et prenez le chemin en herbe à gauche.



Après 10 minutes, passez la barrière, vous prendrez sur la

gauche la route de Beaumarchais et longerez alors le stade.



Au croisement, prenez à gauche, rue de l'Orme brûlé, et ensuite, au virage, empruntez la rue du Puits au Loup. Poursuivez jusqu'au croisement. Prenez la rue du Docteur Laporte à gauche.

Vous serez alors revenu à votre point de départ.



Parcours découvertes des chemins communaux

ACTION ENERGY
Energies renouvelables



Jean de OLIVEIRA

03 65 42 95 80
06 61 91 46 30

www.action-energy.fr

Obtenez un avis par un professionnel local :

Pompe à chaleur • Chaudière gaz, bois...
Panneau solaire • Photovoltaïque • Isolation
Plomberie • Crédit d'impôt • Prêt à taux 0

Siège social : PLAILLY • 60 : BEAUVAIS - ARSY
95 : FOSSES • 78/92 : NANTERRE • 77/94 : VAIRES